

## MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE CULTUREL SUR LE TERRITOIRE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS : PARCOURS ARTISTIQUES ET CULTURELS EN ARTOIS

### Description de l'offre

Le Pôle Métropolitain de l'Artois et la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais proposent **20 missions de Service Civique dans le domaine de la Culture** sur les Communautés d'Agglomérations de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay Artois Lys Romane.

### La mission

L'objectif de la mission est d'encourager les populations locales éloignées de l'« offre culturelle » à fréquenter davantage les structures culturelles du territoire.

Accueillis au sein de structures culturelles de proximité, les volontaires seront amenés à monter des projets culturels avec et pour les publics visés.

Accompagnés par un tuteur au sein de leur structure d'accueil, mais aussi par des professionnels de la médiation culturelle, les volontaires auront l'opportunité de participer à la mise en place d'un parcours artistique et culturel en partenariat avec des structures culturelles d'envergure départementale, régionale et nationale (**9-9 Bis, Comédie de Béthune, Culture Commune, Droit de Cité, Labanque, Louvre-Lens**) et des lieux culturels de proximité (ex : service/ espace culturel municipal ou associatif) qui maillent le territoire que couvre le Pôle Métropolitain de l'Artois (cf les 3 communautés d'Agglomérations citées plus haut).

Les volontaires réaliseront leur mission en binôme, au sein d'une des structures culturelles de proximité partenaires du projet. Sous la responsabilité de leur tuteur, les volontaires auront ainsi pour mission de :

- > aller à la rencontre des populations dites « éloignées de l'offre culturelle »
- > faciliter leur accès aux activités et lieux culturels du territoire
- > faire le lien et faciliter la rencontre entre ces populations et les structures culturelles partenaires autour de la mise en place de projets communs, créés à partir des envies des habitants
- > participer à la définition, l'organisation et la mise en place de parcours artistiques et culturels réalisés avec et pour les populations dites « éloignées de l'offre culturelle »
- > relayer la médiation des lieux culturels du territoire
- > participer au renouvellement des modes et des supports de communication afin de toucher les publics visés

### Conditions de réalisation de la mission :

**Mission de 8 mois, 24h par semaine**

**Du 1er novembre 2018 au 30 juin 2019**, sur les Communautés d'Agglomérations de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay Artois Lys Romane.

**Indemnité mensuelle : 580,55 euros**

**Droits aux congés légaux : 2 jours par mois**

## Le statut

Le Service Civique est un contrat qui permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans, et jusque 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, sans condition de diplôme, de s'engager dans une association ou une collectivité sur une mission d'intérêt général.

Plus d'infos sur le site : [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

## Comment candidater ?

Si cette mission t'intéresse et que tu es motivé à l'idée de t'investir pour favoriser l'accès de tous à la culture, tu pourras proposer ta candidature pour cette mission **lors du forum de rencontre qui aura lieu avec les partenaires du projet :**

**Mercredi 17 octobre de 14h à 18h30**  
à la Maison Syndicale des Mineurs de Lens  
(30, rue Casimir Beugnet 62300 LENS)

Ta présence sur cette demi-journée est une occasion unique de montrer ta motivation et de rencontrer les acteurs du projet !

Attention ! Le nombre de places pour la participation à ce forum est limité, seuls les 80 premiers inscrits pourront y participer.

**Pour t'inscrire, merci d'envoyer un mail à l'adresse ci-dessous et de joindre le formulaire de candidature joint renseigné.**

> [cpejac@ligue62.org](mailto:cpejac@ligue62.org)

**Date limite d'inscription : lundi 15 octobre 2018**

Les personnes retenues pour effectuer cette mission en seront informées **le 19 octobre 2018 au plus tard.**